

Clinique d'accès rapide au traitement médical des toxicomanies

Pour obtenir des renseignements généraux à propos de l'ARTMT, prière de communiquer avec la Ligne d'aide manitobaine pour la lutte contre les dépendances :

1 (855) 662-6605 • mbaddictionhelp.ca



Qu'est-ce qu'une clinique d'ARTMT et à qui s'adresse-t-elle?

Les cliniques d'ARTMT sont des cliniques sans rendez-vous destinées aux adultes (de 18 ans et plus) qui cherchent à obtenir de l'aide pour leur consommation de substances intoxicantes et leurs dépendances à risque élevé. Les personnes n'ont pas à être aiguillées au préalable.

Il s'agit notamment des personnes qui souhaitent essayer de recourir à de l'aide médicale afin de réduire ou d'arrêter carrément leur consommation de substances intoxicantes. Il est possible que ces personnes soient fréquemment intoxiquées ou qu'elles éprouvent des symptômes de surdose, en plus de symptômes désagréables associées au sevrage au moment d'essayer de réduire ou d'arrêter leur consommation de substances intoxicantes.

Les cliniques d'ARTMT s'adressent également aux personnes qui peuvent être atteintes de troubles de santé liés à la consommation de substances intoxicantes, tels que l'hépatite, la pancréatite et différentes infections.

Les cliniques d'ARTMT ne s'adressent pas aux personnes qui nécessitent une intervention médicale d'urgence pour des troubles physiques graves ou des symptômes de santé mentale comme la psychose (la paranoïa, le délire, les hallucinations), l'agitation; qui posent un risque actif d'automutilation ou d'atteinte à la sécurité d'autrui ou qui nécessitent une intervention des forces policières / de sécurité.

Il peut être très difficile pour vous d'accepter que votre consommation de substances intoxicantes soit de nature problématique; il est d'ailleurs normal d'éprouver de la honte, ou encore de se sentir effrayé ou fâché. Mais bonne nouvelle, le traitement médical pour la consommation problématique de substances intoxicantes et les dépendances est à la fois sécuritaire et efficace.

Vous n'avez pas besoin de rendez-vous, présentez-vous simplement pendant les heures d'ouverture de la clinique. Si vous avez une carte Santé Manitoba ou un numéro de Santé Manitoba, veuillez l'apporter.

Qu'advient-il lorsque je me rends à une clinique d'ARTMT?

Si vous avez des sentiments d'anxiété ou d'insécurité face à l'idée de vous rendre à la clinique d'ARTMT, songez à vous faire accompagner par une personne de soutien. Vous pourriez ainsi vous sentir moins dépassé et moins seul.

L'équipe de la clinique vous posera des questions à propos de vos antécédents médicaux, y inclus des questions concernant votre consommation de substances intoxicantes, notamment:

- quand et comment vous avez commencé à en consommer
- la quantité et la fréquence de votre consommation
- l'impact qu'elle pourrait avoir sur votre vie et vos responsabilités

L'équipe de la clinique est là pour vous aider. Ces questions ont pour but de tracer un profil complet de vous afin de déterminer la meilleure démarche à suivre pour vous aider.

L'équipe de la clinique d'ARTMT formulera des recommandations en matière de traitement lorsqu'elle aura compilé vos antécédents médicaux.



Les personnes peuvent se remettre des dépendances et le font.



On vous propose quatre options:

1. ÉDUCATION La clinique d'ARTMT vous offrira des informations sur la façon de faire des choix qui permettront de réduire les risques associés à la consommation de substances intoxicantes.

2. COUNSELING La clinique d'ARTMT offre des séances de counseling de courte durée bref ou peut vous aiguiller vers des programmes de counseling dans le cadre de votre traitement.

3. MÉDICAMENTS Il est possible de traiter la dépendance à certaines substances intoxicantes, notamment l'alcool et les opioïdes, en recourant à un médicament qui aidera à atténuer vos envies de même que les symptômes de sevrage.

Il arrive souvent que les médicaments augmentent l'efficacité d'autres types de traitement, en plus de réduire le risque de rechute. L'équipe discutera avec vous des options qui vous conviendraient.

4. AUTRES APPUIS Il peut être nécessaire de mettre en place des services plus intensifs tels que la gestion du sevrage (p. ex., la « désintoxication ») ou le traitement des toxicomanies en établissement. L'équipe de la clinique d'ARTMT peut organiser des renvois vers ces services et d'autres services spécialisés.

Les troubles liés à la consommation de substances intoxicantes sont traitables.

Prière de noter que les cliniques d'ARTMT sont fermées les

Où puis-je trouver une clinique d'accès rapide aux traitements des dépendances?

Les services sont fournis selon le principe du premier arrivé, premier servi, le personnel de la clinique pouvant toutefois établir des priorités en fonction du degré d'urgence. Puisque les cliniques sans rendez-vous se remplissent rapidement, il est recommandé d'arriver dès le début de l'inscription. Si la clinique est complète, on pourrait vous diriger vers un autre service de votre collectivité.

WINNIPEG

Centre d'intervention d'urgence en santé mentale

817, avenue Bannatyne | Mardi, mercredi et vendredi, de 13 h à 15 h
(Inscription à compter de midi) Tél. : 204 792-7159

River Point Centre

146, avenue Magnus | Lundi, de 13 h à 15 h et jeudi, de 9 h 30 à 11 h 30
(Inscription à compter de 12 h 30 le lundi, et de 9 h le jeudi)
Tél. : 204 390-8078 | Sans frais : 1 855 662-6605
Appelez du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 16 h 30.

SELKIRK

Bureau de santé communautaire de Selkirk

237, avenue Manitoba | Mardi, de 12 h 30 à 15 h 30
(Inscription à compter de midi) Tél. : 204 785-7513
Appelez du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 16 h 30.

BRANDON

Centre d'accès communautaire

7th Street, 20, 7e Rue. | Clinique d'accès rapide aux traitements des dépendances – lundi, mardi et mercredi, de 11 h à 13 h.
(Inscription à compter de 10 h 45) Tél. : 204 578-4800
Appelez du lundi au vendredi, entre 10 h et 18 h.

THOMPSON

Eaglewood Treatment Centre

90, promenade Princetown | Mardi, de 9 h 30 à midi, mercredi et jeudi, de 13 h à 16 h (Inscription à compter de 9 h, mardi et mercredi, et de 12 h 30 le jeudi)
Tél. : 204 677-7300 ou 204 677-7240 | Sans frais : 1 866 291-7774
Appelez du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 16 h 30.

PORTAGE LA PRAIRIE

159, 5e Rue S.-E.

Mardi et jeudi, de 13 h à 15 h (Inscription à compter de 12 h 30)
Tél. : 204 239-8800 Appelez du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 16 h 30.

Les heures d'ouverture indiquées sont pour les patients sans rendez-vous qui viennent pour la première à la clinique. Par la suite, l'équipe clinique – médecin, conseiller, infirmière – peut exercer un suivi après des patients, coordonner la gestion de la médication, donner des références vers d'autres services, offrir du soutien et consulter d'autres fournisseurs de services, et renseigner ces derniers sur les services qu'offre la clinique d'accès rapide aux traitements des dépendances.

Pour obtenir des renseignements généraux à propos de l'ARTMT, prière de communiquer avec la Ligne d'aide manitobaine pour la lutte contre les dépendances:

1 (855) 662-6605 • mbaddictionhelp.ca